



INFO-TRAVAUX

Travaux majeurs d'infrastructures municipales sur la route Marie-Victorin Ouest

Début prévu : vers le 7 juin 2021

Fin prévue : vers la mi-juillet 2021

Selon les conditions météorologiques, les travaux se feront du lundi au vendredi, de 7h à 18h.

Description des travaux :

Remplacement de l'aqueduc sur la route Marie-Victorin Ouest sur une longueur approximative de 2 km. Plus particulièrement, les travaux comprennent :

- La mise en place d'un réseau d'aqueduc temporaire durant les travaux;
- Remplacement du réseau d'aqueduc;
- Réfection des lieux;
- Divers travaux connexes.

Impacts sur les usagers

- La circulation se fera en alternance;
- Les véhicules d'urgence auront accès en tout temps au chantier;
- Les collectes de déchets auront lieu comme d'habitude;
- L'accès aux livraisons du courrier et autre sera contrôlé par le contremaître du chantier selon le cas.



Baisse de pression et/ou interruption de l'eau potable

Pendant cette période, il peut y avoir une baisse de pression et/ou une interruption de l'eau potable qui peut causer une coloration rougeâtre de l'eau. Avant tout usage, nous vous recommandons de vérifier si elle est colorée. Si l'eau est colorée, ouvrez vos robinets d'eau froide jusqu'à ce que l'eau retrouve sa couleur habituelle.

Avis d'ébullition

Si un avis d'ébullition est nécessaire vous en serez avisés via le site Internet : yamaska.ca, la page Facebook de la municipalité de Yamaska et **L'ALERTE MUNICIPALE** (voir page 8).

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairese@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

Yvan Robidoux (Poste # 2)	450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
richard.theroux@bell.net	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
21 juin 2021

Prochaine parution :
1er juillet 2021

Mot de la Mairesse

L'été 2021 est à nos portes et nous espérons tous qu'il sera à la hauteur de nos attentes car celles-ci sont grandes en rapport avec ce que nous avons connu depuis plus de 15 mois. Ces derniers mois ont bouleversé nos habitudes et nous ont obligés à modifier nos comportements mais il semble, enfin, que le meilleur soit à venir, pour de bon, grâce à la vaccination et aux consignes sanitaires que la population a observées.



Le conseil municipal a aussi bien hâte de pouvoir revoir les citoyens aux assemblées régulières mensuelles et offrir à nouveau tous les services réguliers à la population. Déjà, nous sommes assurés que le camp de jour, le soccer et les matchs de balle pour les jeunes seront offerts pour la saison estivale.

Comme partout ailleurs au Québec, Yamaska a aussi été témoin d'une grande effervescence au niveau immobilier. Un record de transactions immobilières a été enregistré et plusieurs permis de rénovation et construction ont été émis depuis le début de la pandémie, ce qui indique que les investissements résidentiels sont à la hausse. À un certain moment, durant les derniers mois, presque aucune propriété n'était disponible pour les acheteurs qui désiraient s'installer chez nous. L'agrandissement de l'école y est certainement pour quelque chose. Notre situation s'améliore depuis quelques années... la population augmente de façon constante et l'indice de vitalité économique est à la hausse. D'ailleurs, le conseil municipal est bien fier de vous présenter les grandes lignes du rapport financier pour l'année 2020, détaillé à l'intérieur de ce numéro, car il vous indique que la municipalité est en très bonne santé financière.

Durant les semaines à venir, vous verrez que l'équipe municipale va s'efforcer d'embellir, encore davantage, l'apparence de la municipalité pour que notre noyau villageois soit encore plus accueillant...aménagements paysagers, ajout de corbeilles de fleurs, nouveaux quais dont un qui s'ajoute au parc J.-B.-St-Germain. Je tiens à remercier, grandement, celles et ceux qui s'efforcent à faire de même en embellissant leur propriété!

Bon été!

Diane De Tonnancourt

Mairesse de Yamaska



Nouvelles du Conseil municipal de mai 2021

1. Vente pour taxes année 2021 : Autorisation de transmission des dossiers à la MRC Pierre-De Saurel pour désignation et nomination d'un enchérisseur pour le compte de la Municipalité de Yamaska ;
2. Avis de motion et dépôt du règlement : modification du Règlement numéro RY-2019-02 sur la Gestion contractuelle ;
3. Dérogation mineure : DM-2021-02 Projet de lotissement sur le lot 5 077 695, situé au 200, rang Pointe-du-Nord-Est ;
4. Dérogation mineure : DM-2021-03 Projet de lotissement sur le lot 5 626 695, situé au 228, rang du Grand Chenal ;
5. Dérogation mineure : DM-2021-04 Projet d'agrandissement au 245, rang du Petit Chenal ;
6. Dérogation mineure : DM-2021-05 demande pour régulariser une marge de recul d'un bâtiment accessoire au 273, rang du Petit Chenal ;
7. Dérogation mineure : DM-2021-06 demande pour permettre l'installation d'une remise avec une marge de recul d'un bâtiment accessoire au 5 et 7, rue Monseigneur-Parenteau ;
8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA-2021-01): Demande relative à une rénovation au 19, rang du Petit-Chenal ;
9. Appui d'une demande à la CPTAQ : pour le lot 5 077 617 situé au 153, route Marie-Victorin Ouest ;
10. Entériner l'achat de fleurs : funérailles de Mme Réjeanne Nadeau Mondou ;
11. Résolution d'appui : mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux ;
12. Extermination contre les araignées : bâtiments municipaux ;
13. Octroi de contrat : travaux d'asphaltage 2021;
14. Quand l'art ouvre ta porte ;
15. ARP Services conseil : relevé Pot-au-beurre ;
16. Travaux de nids de poules au rang de la Pointe-du-Nord-Est ;
17. Demande d'autorisation de passage : randonnée du Souvenir Thierry LeRoux ;
18. Embauche : animatrice de camp de jour : Gabrielle Champagne ;
19. Embauche : animatrice de camp de jour : Emy Villiard ;
20. Autorisation de dépenses pour le Service des Loisirs ;
21. Formation de secourisme pour les animateurs de camp de jour ;
22. Mandat à LD Services et consultants pour la surveillance des travaux pour le remplacement d'aqueduc et d'égout : sur diverses rues (FIMEAU) ;
23. Participation à l'émission La Tribune ;
24. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie : le 17 mai 2021 ;
25. Nouvelle signalisation sur le rang du Grand-Chenal et rang de la Pointe-du-Nord-est et la rue Arel;
26. Dépôt du rapport financier 2020;
27. Contrat à Groupe 132
28. Installation d'abreuvoir au parc Léo-Théroux et J.-B.-St-Germain;
29. Installation d'un brumisateur au parc Léo-Théroux.



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, mardi le 8 juin 2021 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-2021-07

Demande de dérogation mineure, projet de construction 153, route Marie-Victorin Ouest

L'objet de cette demande est le suivant :

- Permettre une hauteur du bâtiment principal de plus de 9m, dérogeant à l'article 3.5.3 du zonage RY-79-2015, tel que spécifié à la grille de spécification.

DM-2021-08

Étude d'une demande pour régulariser une marge de recul d'un bâtiment accessoire de type remise, au 147, rue Guillemette.

L'objet de cette demande est le suivant :

- De régulariser la marge de recul latérale de la remise dérogeant de l'article 5.7 du règlement de zonage RY-79-2015.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en s'adressant par courriel ou par écrit au Conseil municipal, avant 16h00 le 8 juin 2021.

Donné à Yamaska, ce 21^e jour du mois mai 2021.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Demande de permis en temps de pandémie

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autre travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Les démarches d'une demande de permis peuvent être plus longues dû en ces temps de pandémie, car les bureaux de la municipalité sont fermés aux visiteurs. Nous devons obtenir votre signature sur le formulaire de demande de permis et le paiement dudit permis. Pour ce faire, nous vous transmettons votre demande par la poste afin que vous puissiez le signer et nous le faire parvenir. Donc pour tous vos projets pour l'année 2021, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, M Michel Bradner, au téléphone 450 789-2489, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska.



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.

RAPPORT DE LA MAIRESSE
Faits saillants du rapport financier 2020

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers 2020 de la Municipalité de Yamaska qui ont été déposés à la séance ordinaire du 11 mai 2021.

ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA, et présenté aux membres du Conseil municipal le 11 mai 2021.

FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 décembre 2020 (selon les états financiers)

Revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent : 2 761 126 \$

**Compte-tenu de la situation de la COVID-19, les activités récréatives n'ont pas eu lieu en 2020, des subventions supplémentaires ont été reçues, vente de terrains appartenant à la Municipalité et une hausse de revenus concernant les taxes de mutation.*

Les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant

les frais de financement et le remboursement de la dette : 2 199 997 \$

L'excédent de l'exercice est de : 561 129 \$

Affectations - Activités d'investissement : (71 772 \$)

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2020 de : 489 357 \$

Excédent de fonctionnement non affecté : 936 230 \$

Excédent de fonctionnement affecté : 704 144 \$

Réserves financières : 120 000 \$

Financement des investissements en cours : 10 000 \$

Excédent accumulé : 1 770 374 \$

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leurs engagements et appuis dans l'aide à la gouvernance des divers projets et défis qui nous sont présentés. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien de tous nos employés municipaux afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Diane De Tonnancourt
Mairesse

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN À HUIS CLOS

Conformément aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Yamaska présentera exceptionnellement la séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 8 juin 2021 prévue à 20 h à **huis clos**. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

L'ordre du jour est toujours publié dans l'onglet «Ma municipalité» puis «séance du Conseil» sur le site yamaska.ca quelques jours avant chacune des séances.

Participation citoyenne

Période de questions pour la séance du Conseil du 8 juin 2021

Vous pouvez transmettre vos questions à votre Conseil municipal en prévision de la période de questions via le coupon ci-dessous que vous pouvez déposer dans la boîte murale extérieure au 100, rue Guilbault ou par courriel à : info@yamaska.ca au plus tard le 8 juin 2021 à 12 h.

Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

Ces mesures temporaires s'inscrivent en continuité des différentes mesures préventives adoptées visant à limiter la propagation de la COVID-19.

✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Question : *(vous avez droit à une seule sous-question pour le même sujet)*

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA

Saint-Robert, le 25 mai 2021

En raison des températures chaudes et d'un manque de pluie ainsi que d'une consommation d'eau potable plus importante qu'à l'habitude, la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska ainsi que les municipalités membres (Saint-Robert, Yamaska, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel et Saint-Ours) émettent un avis concernant les jours et les heures pour l'arrosage. Cette mesure, qui sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre, vise à garantir l'approvisionnement en eau.

La Régie demande toutefois la collaboration des citoyens afin qu'ils modèrent leur consommation en eau pour les jours et mois à venir et qu'ils respectent les heures d'arrosage ci-dessous.

L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :

- Avec un boyau ou un gicleur : de 20 h à minuit
- Avec un système d'arrosage automatique : de minuit à 3h
- Les jours pairs : pour les numéros d'immeubles pairs
- Les jours impairs : pour les numéros d'immeuble impairs

Au besoin, la Régie et/ou les municipalités membres se réservent également le droit d'annoncer une interdiction d'utilisation de l'eau à des fins non essentielles (arrosage, remplissage de piscine, lavage de voiture).

Merci de votre collaboration.

La direction.

666 chemin de Saint-Robert
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0
Tél : 450 782-2844
Fax : 450 782-2733
@ : direction@saintrobert.qc.ca



ALERTES MUNICIPALES

INSCRIVEZ-VOUS, C'EST GRATUIT!

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!

INSCRIVEZ-VOUS

yamaska.alertesmunicipales.com

450 789-2489

Gratuit!

Activités aînés actifs

Gratuit!

Les lundis, de 9 h 30 à 11 h 00

Du 14 juin au 30 août 2021 (les lundis)
10 cours d'une durée de 1 h 30 chacun
De 9 h 30 à 11 h 00

À noter qu'en cas de pluie, les cours seront offerts virtuellement !

*À noter que le cours aura lieu seulement
si nous avons un minimum de 10 participants inscrits. *
Pour information, veuillez communiquer avec l'animatrice

Loisirs

Le CAMP DE JOUR est maintenant complets. Les parents seront contactés sous peu pour la remise des chandails. Voici l'équipe dynamique 2021!

Jello
Animateur en chef



Sky



Sifflet



Confetti



SOCCER INTER-VILLAGE

ÉTÉ 2021

Du 21 juin au 19 août 2021

LIEU : PARC LÉO THÉROUX (45, rue Cardin, Yamaska)

Semaine préparatoire du 14 au 18 juin 2021

CATÉGORIE	DATE / HEURE	COÛT
Novice (2014 à 2016)	Jeudi (18h30)	15 \$ (+ dépôt de 20 \$ pour le chandail)
Atome (2011 à 2013)	Mardi et jeudi (18h30)	50 \$ (+ dépôt de 20 \$ pour le chandail)
Peewee (2008 à 2010)	Mardi et jeudi (19h30)	50 \$ (+ dépôt de 20 \$ pour le chandail)
Bantam (2005 à 2007)	Lundi et mercredi (19h00)	50 \$ (+ dépôt de 20 \$ pour le chandail)
Adultes (2004 et +)	Jeudi (20h45)	30 \$

*** Le jeune doit avoir ses souliers de soccer, ses bas et ses protège-tibias (obligatoire).

PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

Du LUNDI 31 mai au JEUDI 10 juin 2021 à 16h30

Modes de paiements:
En argent, par débit
ou par chèque (à l'ordre de la municipalité de Yamaska)

LIEU:
Au Bureau municipal
(100, rue Guilbault à Yamaska)

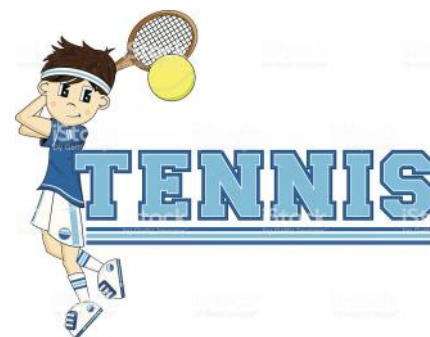
****AUCUN PAIEMENT APRÈS LE 10 JUIN 2021****

CAMP DE TENNIS YAMASKA

ADULTES: du 7 au 9 juin de 18h00 à 19h30

CAMP D'ÉTÉ POUR ENFANTS DE 9 À 12 ANS: du 5 au 7 juillet de 9h00 à 12h00

Pour inscriptions: Annie-Pier Jodoin au 450 808-7545



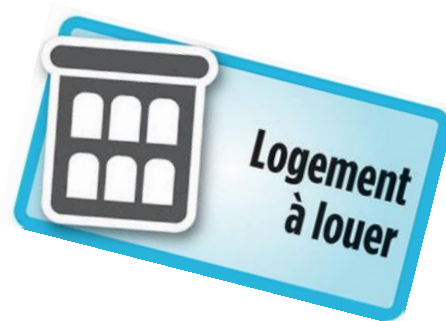
COMMUNIQUÉ

Disponibilité de logements à l'Office d'habitation Pierre-De Saurel dans l'immeuble situé au **131, rue St-Michel**.
Nous avons actuellement **3 logements d'une chambre à coucher (3 ½) de disponibles.**

Critères d'admissibilité

Les principaux critères d'admissibilité pour une demande de logement subventionné sont lessuivants:

- Avoir été résident de la MRC Pierre-De Saurel au moins 12 mois au cours des 2 dernières années (sauf pour victime de violence conjugale)
- Avoir des revenus annuels brut ne dépassant pas :
 - 23 000\$ pour une personne seule ou un couple
 - 29 000\$ pour un ménage de 2 ou 3 personnes autres qu'un couple.
- Détenir moins de 35 000\$ de biens et placements autres que les meubles;
- Êtres autonome ou démontrer que vous disposez du soutien nécessaire;
- Être un adulte de citoyenneté canadienne ou un résident pennant.



Normes d'attribution

Le nombre de chambres qui vous sera attribué dépend du nombre d'occupants au ménage. Notez qu'une personne seule ne pourra obtenir un logement de plus de 3 ½ pièces.

Des attributions de logements subventionnés se font tout au long de l'année. Pas de soucis pour votre bail actuel, dès que nous aurons un logement pour vous, la loi permet de le résilier en 2 mois dans la plupart des cas. Vous emménagerez dans nos logements à l'expiration de ce délai.

Coût du lover

Le calcul du loyer de base équivaut généralement à 25% de vos revenus bruts. Des charges fixes s'ajoutent ensuite pour l'électricité, le stationnement ou autres selon le cas.

Pour toutes informations à ce sujet, vous êtes priés de communiquer directement avec l'Office au 450 743-0033, poste 102 ou bien consulter notre site web : www.ohpierredeSaurel.com

Debbie Savoie
Directrice générale



**Votre cotisation est payée, vous avez oublié ou vous y songez?
N'hésitez plus, seulement 10\$ pour l'année 2021-2022**

Malgré les obstacles occasionnés par la pandémie, notre Association ne se laisse pas arrêter et nous continuons à travailler, en nous adaptant sans cesse. Nous devons faire avancer les droits des femmes et l'égalité des genres. La force de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale a toujours été ses membres, des femmes qui ont toujours collaboré ensemble et affirmé leurs droits. Vous êtes un trésor de volonté et de persévérance.

Si les membres diminuent, notre voix perd de son pouvoir au gouvernement. Agissons maintenant afin que nos droits présents soient conservés et pour garder notre pouvoir sur notre société en évolution!

Il est temps de payer notre cotisation ou d'adhérer à notre Association qui travaille depuis 55 ans afin que la femme puisse prendre sa place!



Triste nouvelle à propos des féminicides

Quel bilan, un onzième au Québec! Avec le recul, les personnes qui côtoyaient ces familles ne peuvent expliquer ce qui s'est passé. D'autres s'en veulent de ne pas avoir su décoder à temps les signes. En apparence, tout allait bien! DRAME, INCOMPRÉHENSION, INDIGNATION, DEUILS, tout ça nous interpelle!

D'où vient cette violence? Comment a-t-elle fait pour grandir? Comment éduquer à la non-violence? Comment être à l'écoute? Des thérapies obligatoires pour briser la violence? Est-ce un effet de la pandémie? L'éducation des enfants fait défaut? De la colère refoulée? Des agresseurs eux-mêmes victimes?

À une époque pas si lointaine, la jeune fille était éduquée à l'obéissance et valorisée lorsqu'elle était dévouée. Le jeune garçon, quant à lui, était éduqué pour conquérir et reconnu comme un **vrai gars** lorsqu'il utilisait la force et la ruse. **Chaque cas de violence conjugale est unique.** En fait, il est dit que cette violence est le résultat des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. Comme le dit si bien David Goudreau dans sa « **lettre aux p'tits gars** » : (voir page Afeas fb avril 2021) « *L'humanisme passe par le féminisme tant qu'on n'aura pas atteint l'égalité; tant que la sécurité ne sera pas un bien commun pour toi comme pour elle* ».

La violence faite aux femmes est un fléau qui concerne toute la société. La solidarité est de plus en plus importante, et, en ces moments difficiles, elle est d'autant plus essentielle!

Diane Bibeau

Présidente



ROMANS ADULTES

À train perdu, de Jocelyne Saucier
Les aérostats, d'Amélie Nothomb
Atuk, elle et nous, de Michel Jean
La désidérata, de Marie Hélène Poitras
Là où tombent les samares, de Valérie Langlois
Le train des enfants, de Viola Ardone
La Pension Caron-T.1-Mademoiselle Précile, de Jean-Pierre Charland
L'Orpheline de Manhattan-T.3-Les larmes de l'Hudson, de Marie-Bernadette Dupuy
L'Anse-à-Lajoie-T.1-Madeleine, de France Lorrain
Tous les diables sont ici, de Louise Penny
L'Archipel des larmes, de Camilla Grebe
Les oubliés, de John Grisham
Retrouve-moi, de Lisa Gardner
L'Ange de Munich, de Fabiano Massimi
Héros d'un jour, de Danielle Steel

FAITS VÉCUS – VOYAGES

Du diesel dans les veines, de Serge Bouchard (1947-2021) et de Mark Fortier

ENQUÊTES

La source, de Félix Séguin et d'Eric Thibault

BIOGRAPHIE

Amours, délices et orgues, de François Dompierre

LITTÉRATURE JEUNESSE

Juliette à Hawaï, de Rose-Line Brassat
Juliette à Tokyo, de Rose-Line Brassat
Marianne Bellehumeur-Hors série 2-Au cœur d'Agua Verde, de Lucille Bisson
L'Agent Jean!-Tome 2-saison 2-La nanodimension, d'Alex A.
L'Agent Jean!-Tome 5-saison 1-Le frigo temporel, d'Alex A.
Enterrer la lune, d'Andrée Poulin
Lac Adélar, de François Blais, *Prix des Libraires du Québec*
Fanny Cloutier, Mon automne africain, de Stéphanie Martin

ENFANTS

La doudou qui aimait trop le chocolat, de Claudia Larochelle
Patate pourrie, de Ben Clanton
Ollie, d'Élise Gravel
Bob le bobo, de Mélina Schoenborn
P'tit Loup a un animal de compagnie, d'Orianne Lallemand

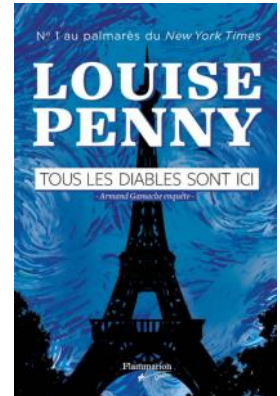
BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny
Responsable bénévole



Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*



À NOTER :

*Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à
compléter un coupon pour le tirage
mensuel d'un certificat cadeau de \$25 à la
Librairie Marcel Wilkie inc.*

Un baume pour ce temps de pandémie

La bibliothèque municipale a fait l'acquisition du dernier livre de Serge Bouchard. Un café avec Marie (Boréal 2021). L'auteur voit de la poésie, de la beauté et la bienveillance dans le quotidien des gens, des gens ordinaires. Tous les chapitres sont à lire ; en ce temps de pandémie, c'est un baume de lire le chapitre « Panser les plaies », avec ces mots : « Saurons-nous répondre à l'urgence de ne plus jamais négliger le principal... l'attention à la souffrance ? » (P. 213)

Serge Bouchard



UN CAFÉ
AVEC MARIE

Activités pastorales

Quand vous lirez cette page, il nous sera permis de reprendre les activités pastorales, tout en conservant certaines règles sanitaires – port du masque, distanciation physique (2 mètres), lavage des mains à l'entrée dans l'église -. L'assistance aux célébrations religieuses peut se faire avec 125 personnes tout au plus ; plus nécessaire de s'inscrire pour y participer.



Pour les baptêmes, les mariages, les funérailles, l'assistance à ces célébrations ne doit pas dépasser 25 personnes. A moins que de nouvelles directives de la santé publique soient publiées, c'est la règle du 25 personnes qui prévaut. Le plus simple est de communiquer avec le curé au 450 789-2115 pour connaître les règles avant de procéder à une célébration, si les règles changent.

Pour les baptêmes, les célébrations auront lieu le dimanche après-midi ; une seule célébration par dimanche, pour respecter les règles de nettoyage sanitaire.

Je vous reviens pour les célébrations de première communion et confirmation. Espérons qu'en septembre 2021, nous pourrions préparer les jeunes à vivre ces sacrements.

Assemblée des paroissiens pour l'élection de deux marguilliers

Depuis décembre 2019, il manque deux marguilliers (administrateurs) au conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel (comprenant les municipalités de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska). **Dimanche le 20 juin à l'église de Saint-David, immédiatement après la messe de 10h45, il y aura une assemblée des paroissiens pour élire deux nouveaux marguilliers, en remplacement de messieurs Jasmin Bibeau et Réjean Thérout.** C'est pour respecter l'alternance de chacune des communautés chrétiennes que l'assemblée des paroissiens aura lieu à Saint-David. La dernière a eut lieu en décembre 2018 à Yamaska. Merci pour votre compréhension!

Offrandes de messes

Le secrétariat de la paroisse communique avec chacune des personnes qui ont fait une offrande de messe pour une date choisie. Pour vous en assurer, communiquer au 450 789-2115. Merci !



Pair
Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel. PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux

MRC
Pierre-De Saurel





COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Usagers vulnérables: soyez vigilants!

Sorel-Tracy, 12 mai 2021 – Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Pierre-De Saurel et de la Vallée-du-Richelieu désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie.

Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres et que chaque utilisateur du réseau routier possède une responsabilité qui est partagée. Les automobilistes et les usagers vulnérables doivent donc adopter des comportements responsables permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaire.

Les automobilistes doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes qui sont particulièrement vulnérables sur les routes. L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

Pour les automobilistes :

- Respecter les limites de vitesse ;
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt ;
- Céder le passage aux piétons ;
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre ;
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps.



Pour les piétons :

- Toujours circuler sur les trottoirs ;
- S'il n'y a pas de trottoir, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation;
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route ;
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser.

Pour les cyclistes :

- Respecter la signalisation et les priorités de passage;
- Être prévisible, signaler ses intentions;
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs;
- Porter un casque;
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager.



Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Ces conseils sont faciles à mettre en place et ces petits gestes simples peuvent sauver des vies !

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

Région de la Montérégie

450 641- 7549

www.sq.gouv.qc.ca

Transport scolaire & voyages spéciaux



AUTOBUS BIBEAU INC.

Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca



5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404

- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques





JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca





LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca



www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)






Du 31 mars au 28 novembre inclusivement, l'écocentre sera ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur

Juin 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2  	3	4	5
6	7	8 Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux à huis clos)	9   	10	11	12
13	14	15	16   	17	18	19
20 	21	22	23  	24 Bureau fermé Fête nationale	25	26
27	28	29	30  	1er juillet Bureau fermé à 12h00 Fête du Canada	2 juillet Bureau fermé	



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000


Desjardins
 Coopérer pour créer l'avenir